



## ÉNERGIE : *Display affiche vos performances*

La campagne européenne Display permet aux collectivités locales réalisant des économies d'énergie

sur leurs bâtiments d'afficher leurs résultats. De quoi valoriser son action locale grâce aux financements européens.

### Anticiper les futures obligations

Dès que la directive « Performance énergétique des bâtiments » – dont la transposition doit intervenir au plus tard en janvier 2006 – s'appliquera, les collectivités locales auront l'obligation d'afficher les performances énergétiques et environnementales des bâtiments publics. Le programme européen Display permet de s'y préparer dans de bonnes conditions techniques et financières, en palliant deux difficultés majeures : la communication et le budget. Son objectif est d'encourager les villes à révéler au public les niveaux d'émission de CO<sub>2</sub> et les performances de consommation énergétique de leurs bâtiments publics. Ce faisant, les décideurs locaux ont la possibilité de valoriser les efforts réalisés pour améliorer la performance énergétique des équipements publics. Cela permet de favoriser une prise de conscience des citoyens, notamment au niveau local.

### Outil de certification ?

Display est conforme aux recommandations du Comité européen de normalisation (CEN). Il est gratuit et libre d'accès pour toute ville souhaitant faire un test pour trois bâtiments et les visualiser sur le poster édité en ligne. Pour généraliser à l'ensemble des bâtiments, le coût est de 1000 euros la première année, et ensuite de 200 euros par an (gratuit pour les membres de l'association Énergie Cités). Le certificat peut être révisé tous les ans, ce qui en fait un instrument de mesure de la qualité de gestion du bâtiment, et peut apporter une motivation aux personnels concernés par l'entretien.

### Des outils de mesure de la performance énergétique

Les bâtiments font l'objet d'un classement selon leurs performances énergétiques calculées à partir de trois critères : consommation d'eau et d'énergie, émission de CO<sub>2</sub>. Display fournit l'outil de calcul, les collectivités locales introduisent les données et obtiennent ensuite le résultat des performances énergétiques, d'où ressort automatiquement un classement opérationnel en niveau de performance, de A à G. Sont pris en compte : la diversité des bâtis publics (écoles, gymnase, théâtre, maisons de retraite, services internes...) ainsi que les heures d'occupation et les spécificités d'usage (crèche, établissement d'enseignement général ou professionnel), les sources d'énergie (traditionnelles ou renouvelables, cogénération). Les consommations d'énergie sont converties en équivalent CO<sub>2</sub> dont le résultat figure sous forme d'indicateur.

### Valoriser son action

Les collectivités signent une charte, s'engageant à afficher sur un nombre minimum de bâtiments (qui dépend de la taille de la commune) le poster Display avec les résultats énergétiques. Dans chaque bâtiment concerné, il convient de prévoir un endroit fréquenté par le public, et une campagne d'information et de sensibilisation des usagers doit être mise en œuvre pour rendre visibles les objectifs de la municipalité (guide, plaquettes, autocollants, posters, site Internet pour échanger avec d'autres villes et comparer les résultats respectifs). L'affichage dans les écoles permet de générer un travail de sensibilisation à l'environnement des enfants. Enfin, Display pense déjà à la suite avec une deuxième étape, une campagne pour « La class A », destinée à faire progresser les bâtiments classés E et G vers les classes B et C, notamment au travers de l'organisation d'un prix « Towards class A », récompensant les municipalités. Le lancement du projet s'est effectué avec 100 villes pilotes en 2004, et doit déboucher sur une campagne de communication européenne. Europe et territoires

#### ■ Pour en savoir plus :

Peter Schilken : [pschilken@energie-cites.org](mailto:pschilken@energie-cites.org)  
[www.display-campaign.org](http://www.display-campaign.org)

#### ■ Inscription : [www.display-campaign.org/page\\_49.html](http://www.display-campaign.org/page_49.html)

Tél. France : 03 81 65 36 80

Tél. Bruxelles : 32 2544 0921